

## COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 10 octobre 2017

**Etaient présents** : Fernand PELLAT, Valérie GINOT, Mireille GERMAIN, Christophe CHOTAN, Sylvère FAURE, Aurélie CHANAS, Hélène DESIGNOLLE, Emmanuel GARCIA, Nathalie GUIMBAUD, Stéphanie NOUGUIER, Emilie ROBIN, Béatrice VALENTE, Nicolas MOURICHON

**Absents ou excusés** : Marie-Hélène CROZAT

Chantal POLLIEN, **secrétaire**

**Secrétaire de séance** : Nathalie GUIMBAUD

Ouverture de séance : 19H10

---

### **1 - Approbation du compte rendu précédent :**

Compte-rendu approuvé à l'unanimité

### **2 – Compte-rendu de commissions (affaires scolaires, urbanisme)**

#### **Affaires scolaires**

*Rapporteur : Mme GINOT Valérie*

Bilan de la cantine : le déficit a augmenté de 1000 euros environ entre 2015/2016 et 2016/2017. Augmentation d'environ 5000 euros des dépenses pour 4000 euros d'augmentation des entrées (subventions, régie, remboursements CIGAC). A noter que l'augmentation du prix des tickets de cantine (15 centimes/tickets) n'a pas été encore répercutée. Discussion sur les postes pouvant permettre des réductions de coûts.

Bilan de la garderie : déficit de 4431,95 euros pour 376 cartes vendues à 23 euros, pour un déficit de 7016,06 euros l'année précédente.

Bilan du péri-scolaire : bénéfice de 2062,01 pour 1999,64 l'année précédente. A noter que ce bénéfice n'existera plus l'année prochaine avec le retour à la semaine de 4 jours.

Il n'y aura pas de participation d'Arche Agglo pour les postes informatiques, l'agglo n'ayant pas repris la compétence informatique. Demande de 3 ordinateurs par l'école.

Renouvellement de la demande de changement des stores en maternelle.

Demande de mise à disposition de la salle des fêtes pour l'école en cas d'intempéries. Cette mesure est déjà effective sauf lorsque la salle est louée, la demande est donc hors de propos.

Demande de changement de radiateur dans le bureau de la directrice : programmé pendant les vacances de Noël.

2 enfants arrivent en janvier 2018 mais la fermeture de la 4<sup>e</sup> classe risque d'être discutée à la rentrée prochaine.

#### **Urbanisme**

*Rapporteur : M. PELLAT Fernand*

Le dossier d'extension de PLU sur la zone de Cabaret-Neuf est en cours (cabinet BEAUR). Arche agglo devrait acheter les terrains et les urbaniser si le projet est entériné.

Le groupe VALRIM a été rencontré en vue d'un aménagement éventuel de l'ancienne mairie lorsque le PLU aura été voté et entériné.

### **3 – Compte-rendu de chantiers (voirie, environnement, bâtiments)**

#### **Voirie**

*Rapporteur : M. CHOTAN Christophe*

La route des Pinates est terminée (programme 2014) ainsi que le chemin du vieux moulin. Il reste la route du château à finir, ce qui est prévu en deux parties au printemps 2018.

#### **Bâtiments**

*Rapporteur : M. FAURE Sylvère*

M. Candillon, électricien, est venu pour vérifier la cellule sous le porche qui se déclenchait au passage des voitures sur la route : réglage fait.

La commune a fait installer le compteur d'eau pour la chasse.

Il va falloir contrôler la qualité de l'air dans les écoles. Un marché à bon de commandes a été passé par Arche Agglo.

#### **Environnement**

*Rapporteur : M. PELLAT Fernand*

Des plantes pérennes ont été plantées dans le patio devant la salle de judo.

Aménagement de la place du lavoir : recherche de volontaires pour débroussailler le chemin début janvier 2018.

L'échange de la parcelle de l'ancien moulin a été signé avec M. REYNAUD.

Les barrières en bois ont permis d'améliorer les problèmes de stationnement sur la place du champ de Mars.

Accessibilité aux bâtiments publics :

### **4 – Forêt : délibération pour inscription des coupes de bois pour 2018**

*Rapporteur : M. CHOTAN Christophe*

Délibération prise ce jour pour que l'ONF mette en vente la parcelle 13.

Peu de truffes cette année sur la truffière, et dégâts causés par les sangliers.

### **5 – Finances : délibération pour modification chapitre 002, renégociation des contrats**

Délibération prise ce jour pour la modification chapitre 002 (régulation).

Groupama :

Concernant les 2 véhicules assurés : passage de 1200 à 670 euros environ sur l'année 2018.

Assurance statutaire : passage de 13000 euros environ à 10 662 euros pour l'année 2018 (pour de meilleures conditions).

### **6 – Divers : plan de formation cantine, achat matériels**

*Rapporteur : M. PELLAT Fernand*

Le formateur de la DSV passant tous les ans pour la cantine ayant pris sa retraite, un autre formateur a été approché.

Achat d'un nouveau sèche-linge (l'ancien datait de 2006).

Compresseur d'un des congélateurs changé.

## 7 - Questions diverses

- **Lettre de la Croix-Rouge** : campagne de sensibilisation proposée sur 3 jours en janvier 2018 sur la commune pour la recherche de nouveaux soutiens financiers. L'autorisation est refusée par le Conseil Municipal.
- **Association du Château de Charmes sur l'Herbasse** : Mme GERMAIN Mireille est désignée comme représentante de la commune auprès de cette association.
- **NATURA 2000** demande un référent sur la commune. M. CHOTAN est renouvelé sur cette fonction.
- **Ateliers TEPOS** pour l'élaboration du plan clim. Un atelier est organisé le 23 janvier à Chavannes de 19 à 22H (inscription des élus avant le 2 janvier).
- **Repas des anciens** : 52 personnes ont participé et 37 colis ont été confectionnés.
- **Réunion d'Arche Agglo « 1 an après »** le 13 décembre 2017 à 19H30 à Mercuriol.
- Ruissellement avec infiltrations sur le **chemin de l'Herbasse** quand temps à la pluie : à contrôler
- Température trop froide dans le **vestiaire du foot** : programmation à contrôler.
- Présentation de la **Commission mutualisation** par Mme POLLIEN Chantal : réunions une fois par semaine pour mutualiser les dépenses des Mairies (dépenses générales de fonctionnement, dépenses juridiques, formation, informatique, contrats de maintenance...) Travail sur les marchés à bons de commandes.
- Observations à faire remonter sur le **site internet** de Charmes sur l'Herbasse.
- **Vœux du Maire** : 14 janvier 2018 (date des vœux du personnel non fixée).

Date du prochain Conseil Municipal : à fixer en fonction du PLU  
La séance est levée à 21h27